

**NOTE DE SYNTHÈSE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2020**

1 - URBANISME : Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de vie d'Avignon : Avis favorable sur le projet de SCoT arrêté le 9 décembre 2019.

Il s'agit d'émettre un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de vie d'Avignon arrêté le 9 décembre 2019.

2 - URBANISME - ACQUISITIONS : Adoption d'une convention habitat à caractère multi-sites avec l'EPF PACA afin de favoriser la réalisation de programmes d'habitat à court terme.

Il s'agit d'adopter une convention habitat à caractère multi-sites avec l'EPF PACA en vue de favoriser la réalisation de programmes d'habitat à court terme sur le territoire communal.

3 - URBANISME : Définition d'un périmètre d'étude et de sursis à statuer dans le secteur dénommé « Îlot Saint Charles ».

Il s'agit d'approuver la définition du périmètre de sursis à statuer autour du secteur Îlot Saint Charles, de décider de la procédure du sursis à statuer qui pourra être appliquée et de la mise en place des mesures de publicité prévues à l'article R.424-24 du Code de l'Urbanisme.

4 - VOIRIE - ASSAINISSEMENT : Travaux d'amélioration de l'espace public de la Ville d'Avignon pour les années 2021 à 2025 - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon.

Il s'agit d'approuver les travaux d'amélioration de l'espace public de la Ville d'Avignon pour les années 2021-2025 et la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon.

5 - URBANISME - BILANS : Opération "Restructuration et revitalisation du centre-ville" - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019 - Approbation de l'avenant n°5.

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, le concessionnaire Citadis présente le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) concernant le renouvellement de l'opération de restructuration et de revitalisation du centre-ville, arrêté au 30 juin 2019. Sur le plan financier, le montant du bilan de l'opération est actualisé à 40 266 370 euros HT, en augmentation de 771 058 euros HT. Il s'agit donc d'approuver le CRAC, le bilan et le plan de trésorerie, le tableau des acquisitions et cessions réalisées en 2018, le versement à l'aménageur de la somme de 4 000 000 euros HT soit 4 800 000 € TTC au titre de la participation pour équipements publics pour l'année 2020 et la passation de l'avenant n°5 à la convention de concession.

6 - URBANISME - BILANS : Convention Publique d'Aménagement Zone Franche Urbaine - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019.

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, le concessionnaire Citadis présente le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) concernant le renouvellement de la Zone Franche Urbaine (ZFU), arrêté au 30 juin 2019. Il s'agit d'approuver le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisé au 30 juin 2019, les tableaux des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018, le bilan de l'opération arrêté à 22 164 126 euros HT. Les participations de la collectivité restent sans changement.

7 - URBANISME - BILANS : Opération ZAC BEL AIR - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019.

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, le concessionnaire Citadis présente le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) concernant l'opération Zac Bel Air, arrêté au 30 juin 2019. Il s'agit d'approuver le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisé au 30 juin 2019, le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2018, le versement à l'aménageur de la somme de 540 000 euros au titre de la participation pour l'année 2019. Le bilan actualisé s'établit désormais à 23 353 000 euros HT.

8 - URBANISME - BILANS : Opération Route de Lyon - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019.

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, le concessionnaire Citadis présente le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de l'opération «Aménagement de la Route de Lyon», arrêté au 30 juin 2019. Le montant du bilan de l'opération s'élève à 4 563 000 euros HT.

9 - URBANISME - BILANS : Opération Ilot Saint Jean/Saint Bernard - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 juin 2019.

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, le concessionnaire Citadis présente le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de l'opération "Ilot Saint Jean/Saint Bernard", arrêtée au 30 juin 2019. Il s'agit d'approuver le bilan de l'opération arrêté à 13 439 938 euros HT, le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisé au 30 juin 2019 ainsi que le tableau des acquisitions et des cessions réalisées en 2018.

10 - URBANISME : Institution d'un Droit de Préemption Urbain «renforcé» sur les quartiers relevant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : Rocade Sud/Saint Chamand et Nord-Est.

Il s'agit d'instituer le Droit de Préemption Urbain «renforcé» sur les quartiers relevant du NPNRU : Rocade Sud, Saint Chamand et Nord-Est en application des dispositions des articles L 211-1 et L 211-4 du Code de l'Urbanisme.

11 - GRANDS PROJETS URBAINS : Adoption de la Charte Locale d'Insertion annexée aux conventions de renouvellement urbain NPNRU.

Il est proposé d'approuver le contenu de la Charte Locale d'Insertion annexée aux conventions du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

12 - POLITIQUE URBAINE : Convention de financement fixant le régime des avances de la Ville d'Avignon pour le compte de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sur les deux OPAH-RU pour la période 2020/2025.

Il s'agit d'approuver la convention de financement fixant le régime des avances de la Ville d'Avignon pour le compte de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sur les deux OPAH-RU pour la période 2020-2025.

13 - POLITIQUE URBAINE : Opération façades - Règlement d'attribution des subventions.

Il s'agit d'approuver le régime d'aide aux ravalements des façades et des devantures commerciales pour la période 2020/2025.

14 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - MUSÉES : Restauration du jardin du Musée Calvet.

Il est proposé d'approuver la restauration du jardin du Musée Calvet dont le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 630 000 euros HT.

15 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Aménagement d'un itinéraire cyclable Remparts - Boulevard Charles de Gaulle via Trillade et Croix Rouge - Demande de subventions.

Dans le cadre d'un second plan modes doux en cours d'élaboration, de nouvelles réalisations transitoires sont attendues d'ici la fin de l'année. Il s'agit notamment de la création d'un itinéraire cyclable Remparts - Boulevard Charles de Gaulle via Trillade et Croix Rouge et de solliciter des subventions auprès de nos partenaires institutionnels.

16 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Aménagement d'un nouvel itinéraire cyclable Réalpanier/Saint Chamand - Approbation de conventions avec le Conseil Départemental de Vaucluse - Demande de subventions.

Dans le cadre d'un second plan modes doux en cours d'élaboration, de nouvelles réalisations transitoires sont attendues d'ici la fin de l'année. Il s'agit notamment de la création d'un nouvel itinéraire cyclable entre Réalpanier et Saint Chamand comprenant deux tronçons : le premier tronçon concerne l'aménagement et la sécurisation du giratoire de Réalpanier, dont la fin des travaux est prévue courant octobre 2020, et le second concerne l'aménagement d'un itinéraire cyclable avenue de l'Amandier dont la fin des travaux est prévue courant 2022. Il est donc proposé d'approuver le projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Réalpanier et Saint Chamand ainsi que les 2 conventions de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'aménagements du giratoire de Réalpanier et d'entretien du giratoire, à intervenir avec le Conseil Département de Vaucluse.

17 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Mobilités durables : Parcs de stationnement vélos sécurisés de la Ville d'Avignon.

Dans la ligne directe de l'axe n°2 du Plan Modes Doux visant à faciliter l'usage du vélo, l'association «Roulons à Vélo», lauréate d'un projet de l'édition 2017 du budget participatif, a proposé l'installation de parcs de stationnement vélos sécurisés sur le territoire. Il s'agit donc aujourd'hui d'adopter le projet de règlement intérieur et d'approuver l'aménagement de 2 abris à vélos sur la place Saint Lazare et aux abords de la station tramway Les Sources.

18 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Adoption du règlement intérieur du projet Vélocates du Conseil municipal des Enfants.

Projet consistant à mettre à disposition des élèves des vélos, les «Vélocates», pour effectuer leur trajet domicile-école-domicile et les inciter à utiliser les modes de transports doux, selon un système de prêt de vélos à la semaine.

19 - HANDICAP : Commission Communale pour l'Accessibilité - Bilan des années 2018 et 2019.

La mise en place d'une commission communale pour l'accessibilité, prévue à l'article L 2143-3 du code général des collectivités territoriales, est obligatoire dans les communes de 5 000 habitants et plus.

Il s'agit d'approuver le bilan 2018 - 2019 de la commission communale pour l'accessibilité.

20 - ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE : Délégation de Service Public - Règlements intérieurs du Palais des Papes et du Pont Saint Bénézet.

Dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public portant sur la gestion et l'exploitation du Palais des Papes, du Pont Saint Bénézet, du Centre de Congrès, de l'Espace Jeanne Laurent et de l'Office de Tourisme, il est proposé d'adopter les règlements intérieurs de visites du Palais des Papes et du Pont Saint Bénézet.

21 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Commerce : Attribution des subventions aux associations.

Pour l'année 2020, il est proposé d'accorder à 7 associations, l'attribution de subventions pour un total de 167 000 euros.

22 - FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT : Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 50 % par la Fédération des commerçants et Artisans d'Avignon relative à un prêt de la Banque CIC d'un montant de 150 000 euros pour l'acquisition de chalets de Noël.

En accord avec la Ville, la Fédération des Commerçants et Artisans d'Avignon va se porter acquéreur de chalets afin de participer activement au marché de Noël. Un emprunt de 150 ke sur 6 ans va être souscrit par la Fédération auprès de la Banque CIC, la Ville est appelée à le garantir, à hauteur de 50 % comme le prévoit la réglementation.

23 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Appel à projets Économie Sociale et Solidaire (ESS) - Attributions des subventions 2020 aux associations.

Dans le cadre de l'appel à projet pour l'octroi de subventions aux associations dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire lancée par la Ville, il est proposé, pour l'année 2020, d'accorder à 14 associations, l'attribution de subventions pour un total de 34 500 euros.

24 - PRÉVENTION - SÉCURITÉ : Programmation 2020 du Fonds Local de Prévention de la délinquance.

La présente délibération vise à proposer au Conseil Municipal la programmation 2020 du Fonds Local de Prévention de la Délinquance qui fait suite au lancement de l'appel à projet le 13 janvier 2020 et à l'instruction de ces demandes en lien avec les partenaires financeurs dont l'Etat.

25 - ACTION SOCIALE : Versement complémentaire d'une subvention aux associations conventionnées ayant maintenu et développé leur action pendant la période de confinement dû à la crise sanitaire COVID 19.

Il s'agit d'attribuer, par la présente délibération, une subvention complémentaire aux associations ayant maintenu, voire développé leur action en direction des plus fragiles et des démunies durant la période de confinement.

26 - ACTION SOCIALE : Avignon Ville Solidaire - Appel à projets 2020 - Attribution des subventions.

Afin de mieux soutenir le tissu associatif, un dispositif "Avignon Ville Solidaire" a été mis en place. La part destinée à l'Appel à projets s'élève à 81 800 euros, soit une augmentation de 52 %.

27 - ACTION SOCIALE : Financement de projets portés par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Il s'agit de financer les actions portées par le CIDFF concernant l'accès aux droits ; l'accompagnement des parcours d'insertion socioprofessionnelle des familles et des actions expérimentales comme les cafés familles...

28 - ACTION CULTURELLE : Saison 2020/2021 - Appel à projets culturels - Attribution des subventions.

Il s'agit d'attribuer les subventions aux associations culturelles dans le cadre des appels à projets culturels 2020

29 - ACTION SOCIALE : Financement de projets de loisirs éducatifs portés par des associations conventionnées.

Il s'agit du financement d'action de loisirs à destination des jeunes qui n'ont pas été reconduites dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse mais que la Ville souhaite continuer à soutenir afin de préserver le principe d'égalité entre les publics jeunes.

30 - ACTION SOCIALE : Soutien à la réussite éducative - Convention avec la Ligue de l'Enseignement et l'association Coup de Pouce pour la mise en œuvre de clubs Coup de Pouce CLE.

Il s'agit d'une action de prévention des échecs précoces en lecture et écriture. Elle est destinée à des enfants scolarisés en CP sur différentes écoles situées en zone d'éducation prioritaire.

31 - JEUNESSE - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : Conventionnement et subventions avec le secteur associatif pour les interventions périscolaires dans le cadre du Projet éducatif de territoire 2020/2021.

Mise en place de conventions avec les associations concernant les cycles d'activités périscolaires pour les enfants des écoles publiques d'Avignon. Les conventions précisent les thématiques et calendrier d'intervention, ainsi que le montant de la subvention accordée par la collectivité.

32 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Conditions générales de versement des subventions aux écoles pour les classes transplantées et projets pédagogiques - Approbation de la convention quinquennale avec l'Organisme Central de Coopération à l'Ecole.

Il convient de fixer les conditions d'applications des versements de subventions aux écoles dans le cadre des projets pédagogiques et des classes transplantées, et de renouveler la convention quinquennale avec l'OCCE

33 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Adoption du règlement des services d'accueil dans les écoles publiques maternelles et élémentaires du 1er degré.

Dans le cadre d'une mise en place d'organisation et d'encadrement des services d'accueil dans les écoles, et afin d'optimiser la sécurité des enfants, il apparaît nécessaire de régulariser et de créer un règlement intérieur spécifique aux «Accueils».

34 - ENSEIGNEMENT - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : Subvention à l'Ecole des Nouvelles Images pour l'année 2020.

Il s'agit pour la Ville d'accorder une subvention de 10 000€ à l'École des Nouvelles Images au titre de l'année 2020.

35 - ARCHIVES : Réintégration du fonds de l'Ancien Régime.

Déposé depuis 1887 aux Archives départementales, le fonds des archives de la commune et de l'Etat d'Avignon, portant sur les documents antérieurs à la Révolution, a fait l'objet d'une réintégration en 2019. La présente délibération a pour objet de valider la révocation de ce dépôt et sa prise en charge par la Ville.

36 - FINANCES - BUDGET : I - Budget Principal - Décision modificative pour l'exercice 2020.

Décision modificative pour l'exercice 2020 - Budget Principal pour un montant de 7 062 233,00 €.

37 - FINANCES - BUDGET : II - Budget Annexe de la Chambre Funéraire - Décision modificative pour l'exercice 2020.

Décision modificative pour l'exercice 2020 - Budget annexe de la Chambre Funéraire pour un montant de 17 000,00 €.

38 - FINANCES - BUDGET : III - Budget Annexe des Locations Commerciales - Décision modificative pour l'exercice 2020.

Décision modificative pour l'exercice 2020 - Budget annexe des Locations Commerciales pour un montant de 75 000,00 €.

39 - FINANCES - BUDGET : IV - Budget Annexe du Crématorium - Décision modificative pour l'exercice 2020.

Décision modificative pour l'exercice 2020 - Budget annexe du Crématorium pour un montant de 80 000,00 €.

40 - FINANCES - BUDGET : V - Budget Annexe de la Restauration Scolaire - Décision modificative pour l'exercice 2020.

Décision modificative pour l'exercice 2020 - Budget annexe de la Restauration Scolaire pour un montant de 142 100,00 €.

41 - FINANCES - BUDGET : VI - Budget Annexe des Activités Aquatiques - Décision modificative pour l'exercice 2020.

Décision modificative pour l'exercice 2020 - Budget annexe des Activités Aquatiques pour un montant de 366 000,00 euros.

42 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Commission Consultative des Services Publics Locaux - Présentation de l'activité se rapportant à l'année 2019.

Il s'agit de présenter au Conseil Municipal l'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux au titre de l'année 2019.

43 - FINANCES : CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL : Compte-rendu d'activité - Compte financier 2019 et budget 2020.

Présentation du rapport d'activité 2019 du Crédit Municipal et de son budget 2020.

44 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Commission - Désignation des représentants de la Ville.

Il s'agit de désigner, par cette délibération, les représentants de la Ville appelés à siéger dans cette commission.

